



## Quelle activité d'indépendant pour être téléprospecteur ?

Par **FredericEOO**, le **07/02/2018** à **11:30**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter en tant que téléopérateur depuis quelques années dans différents centres d'appels.

J'ai décidé de me mettre en indépendant (homeshoring) pour disposer de meilleures conditions de travail. J'ai trouvé quelques plateformes qui à première vue m'apporteront mes premiers clients en échange d'une commission dont celle-ci :

<https://jobphoning.com/teleprospecteur-independant> (si jamais certains connaissent)

Avant de me lancer, j'aimerais en savoir un peu plus sur l'activité à définir lors de la création de ma micro entreprise.

Je vous remercie d'avance pour votre aide. [smile3]

Par **morobar**, le **07/02/2018** à **11:36**

Bonjour,

Vous en mettez le maximum dans l'objet de l'entreprise:

\* prospection par tout moyen de communication, notamment via le téléphone fixe ou mobile, la messagerie mailing, l'envoi de prospectus par les services postaux ou distribution directe

\* pour votre compte ou en sous-traitance pour le compte d'entreprises donneuses d'ordres

\* l'achat ou la participation au capital d'entreprises de cette branche  
\* l'achat ou la location de locaux permettant l'exploitation ou la création de fonds de commerce.

μ...

Vous pouvez vous faire aider par la chambre des métiers ou de commerce.